



8627, rue Marie-Anne-Gaboury (91^e Rue NO), bureau 140-H, C. P. 316, Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Téléphone : 780-490-7700 www.fondationfa.ca info@fondationfa.ca

Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité de La Fondation franco-albertaine

Mai 2013 – révisé juillet 2023

1.0 Date d'entrée en vigueur

La politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité a été approuvée par le conseil d'administration et est en vigueur depuis mai 2013.

2.0 Application

Cette politique s'applique à tous les intervenants de La Fondation franco-albertaine. Ces personnes comprennent entre autres les membres du conseil d'administration et de ses comités permanents et sous-comités, les employés, les membres des comités consultatifs et les bénévoles.

3.0 Objectif de la politique

L'objectif de la politique est d'indiquer la marche à suivre en cas de conflits d'intérêts et d'assurer la confidentialité des renseignements personnels.

4.0 Définitions

Conflit d'intérêts : Aux fins de la présente politique, un conflit d'intérêts est un conflit réel ou perçu entre les tâches et les responsabilités d'une personne dans le cadre de ces fonctions au sein de La Fondation franco-albertaine et les intérêts privés, professionnels, d'affaires ou publics de cette personne.

Un conflit réel ou perçu dépend du contexte et, dans une certaine mesure, peut être subjectif. L'importance accrue de certains facteurs, comme les suivants, intensifient le risque ou la perception d'un conflit d'intérêts :

- i. D'éventuels avantages professionnels ou personnels
- ii. Un degré de commandement ou d'autorité
- iii. Une proximité professionnelle ou personnelle par rapport à un candidat ou une organisation
- iv. Un intérêt financier direct ou indirect dans une demande faisant l'objet d'un examen

Confidentialité : Aux fins de la présente politique, la confidentialité signifie tout renseignement sur une personne qui ne doit pas être divulgué, directement ou indirectement, à quiconque sans que cette personne y consente expressément.

Information nominative : Aux fins de la présente politique, l'information nominative est toute information qui révèle, directement ou indirectement, l'identité d'un candidat ou d'un donateur.

5.0 Principes

Cette politique sera interprétée et appliquée de façon à refléter le mieux possible les principes suivants.

Objectivité et intégrité : Le comportement des intervenants de La Fondation dans l'analyse de candidature pour l'attribution de bourse ou d'aide financière doit être conforme aux normes d'objectivité et d'intégrité les plus strictes.

Confidentialité : L'information sur les donateurs, les candidats et les bénévoles de La Fondation doit demeurer confidentielle et à usage interne, sauf s'ils ont consenti à divulguer cette information.

Transparence : Les processus relatifs aux conflits d'intérêts et à la confidentialité doivent être clairs et traités de façon ouverte et accessible.

Responsabilisation et divulgation : Les décideurs et les personnes qui doivent déclarer leurs conflits d'intérêts réels ou perçus et maintenir la confidentialité sont responsables de leurs actes.

6.0 Exigences de la politique

6.1 Admissibilité aux bourses ou à l'aide financière et processus d'examen

Ces informations sont détaillées dans le document : *Procédures sur les conflits d'intérêts et la confidentialité dans le contexte de l'examen des candidatures pour la sélection de récipiendaires de bourses ou d'aide financière de La Fondation franco-albertaine*

6.2 Divulgation

Toute personne impliquée dans La Fondation qui se croit en conflit d'intérêt réel ou perçu ou est au courant d'un conflit d'intérêts réel ou perçu d'un autre intervenant de La Fondation doit informer la direction générale de La Fondation ou son remplaçant.

Dans le cas où la direction générale se croit en conflit d'intérêt réel ou perçu elle doit le reporter à la présidence de La Fondation. Si quelqu'un croit que la direction générale est en conflit d'intérêt réel ou perçu, la personne doit en informer la présidence de La Fondation.

Dans le cas où la présidence de La Fondation se croit en conflit d'intérêt réel ou perçu, elle doit le reporter au comité exécutif. Si quelqu'un croit que la présidence est en conflit d'intérêt réel ou perçu, la personne doit en informer l'exécutif de La Fondation.

7.0 Rôles et responsabilités

La présente politique est administrée par la direction générale et la présidence de La Fondation franco-albertaine ou leur remplaçant et par le comité exécutif.

S'il y a désaccord au sujet de l'existence d'un conflit d'intérêts ou de toute autre décision prise en vertu de la politique, la question peut être soumise en appel à l'échelon hiérarchique supérieur que l'échelon ciblé ici haut qui tranchera la question. La décision prise à ce moment est finale.

Chaque fois qu'une divulgation est faite, la direction générale doit garder une preuve écrite dans les dossiers de La Fondation.

Tous les membres du CA et les bénévoles qui siègent sur des comités de La Fondation doivent lire la présente politique et signer l'annexe A.

Les bénévoles qui sont impliqués occasionnellement doivent signer le document à l'annexe B.

Pour les bénévoles impliqués dans la sélection des récipiendaires des bourses et aides financières de La Fondation, ils doivent lire et signer le document : *Procédure administrative sur les conflits d'intérêts et la confidentialité dans le contexte de l'examen des candidatures pour la sélection de récipiendaires de bourses ou d'aide financière*

Annexe A

Je _____ suis un intervenant (employé ou bénévole) de La Fondation franco-albertaine. J'ai pris connaissance de *la Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité de La Fondation franco-albertaine* et je m'engage à la respecter et à la faire respecter.

Signé à _____ ce _____ jour de 20____

Signature

Témoin



8627, rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue) Bureau 140-H, Casier Postal #315, Edmonton (AB) T6C 3N1
Téléphone : 780.490.7700 www.fondationfa.ca direction@fondationfa.ca

Engagement au respect de la confidentialité

En tant que bénévole ou employé de La Fondation franco-albertaine, je reconnais que j'ai et que j'aurai accès à de l'information confidentielle et privée.

Je m'engage :

- À ne pas utiliser l'information que j'obtiendrai à La Fondation à d'autres fins qu'aux objectifs de La Fondation.
- À ne pas discuter de l'information obtenue par mon implication avec La Fondation en dehors de mon implication avec La Fondation.
- À ne pas conserver l'information obtenue par mon implication avec La Fondation pour des fins personnelles, commerciales ou autres.

Et ce durant mon engagement comme bénévole ou employé et une fois que mon implication avec La Fondation est terminée.

Nom (en lettre moulée)

Signature

Date :

Témoin (en lettre moulée)

Signature